

ECHOS DE GUERRE DE L'EUROPE

Suite de la 1ère page. Syracuse, Italie, et a continué sa route pour Rome. Le général a déclaré qu'il était très satisfait des résultats de ses voyages. Les réserves colossales de la Russie promettent le plein succès des alliés.

La marine Italienne

Sur la frontière italienne, 7 avril, via Paris. — Les navires de guerre de la flotte italienne ont subitement quitté les stations navales de Spezia, Gaeta et de l'île Maddalena dans la Méditerranée. Ils sont concentrés à Augusta, en Sicile et à Taranto. Les navires ne sont maintenant qu'à quelques heures de la mer Adriatique.

Accord Hato-serbe

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. Paris, 7 avril. — L'Italie et la Serbie sont prêtes à conclure un accord, déclarer le "Excelsior" de Rome, sur les bases suivantes: "L'Italie ne s'opposera pas à l'occupation d'une partie du territoire sur la mer Adriatique à la condition que ce territoire ne soit pas fortifié. La question de Trieste et de l'Istrie n'a pas besoin d'être discutée, les alliés ayant reconnu le caractère italien de ces régions. Si cet accord est signé cette semaine, comme tout le monde l'espère, ajoute le correspondant, l'entrée de l'Italie dans la guerre peut-être considérée comme imminente.

Cooke & Byrne

LONDRES, DUBLIN, PARIS, MONTREAL. Travaux électriques, Usines Publiques, Eclairage de Construction, Entreprises Industrielles et Minières Lancées. Actions et Baux approuvés et finis, placés chez les banquiers et courtiers européens. Souscriptions procurées aux Corporations.

Mr. T. Elfert

Personnel. Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abbeille, 325 rue Chartres. Téléphone, Main 3487.

AMUSEMENTS

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour \$15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous fournissons de l'emploi. 636 rue Julia, 25 sept-1249.

A LOUER

A LOUER — Villa de la Vergne, sur le Boncois, près de Covington, Lac. S'adresser 325, rue de Chartres.

FREDERICKS & WOODSON

Propriétés Foncières et Encaniers. 264 rue Common. Téléphone Main 1238. 10 sept-1249.

INJECTION BROU. Traitement sans douleur. Contre la gonorrhée, la blennorrhée, le catarrhe de la vessie. Chez tous les pharmaciens.

FAITS DIVERS DE L'OCEAN

Suite de la 1ère page. bataille inégale avec les navires anglais et français qui l'attendent au large de Newport News.

Reclamé par l'Allemagne

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. New-York, 7 avril. — Le commandant Pickett du vapeur américain "Pleides" retour du port de Brême, a déclaré que le commissaire du bord a été réclamé à Brême comme sujet allemand par les autorités de cette ville, et envoyé sur le front. Le commandant assure que le commissaire est Hollandais et non allemand.

Le sous-marin "F-4"

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. Honolulu, Hawaii, 7 avril. — Les requérants "Navajo" et "Intrepid" draguant dans la baie de Honolulu pour l'épave du sous-marin des Etats-Unis, le "F-4", ont réussi à y attacher deux câbles, et aussitôt que deux autres fortes amarres seront fixées, on essaiera de renflouer le petit navire, qui avec son équipage de 22 hommes a coulé au large de Honolulu il y a quinze jours.

Vapeur renfloué

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. Newport News, Va., 7 avril. — Deux navires de guerre des Etats-Unis sont arrivés ce matin de Cuba, et sont ancrés au large de Hampton Roads. Dans quelques jours ils partiront pour New-York où une revue navale aura lieu.

La flotte de l'Atlantique

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. Newport News, Va., 7 avril. — Deux navires de guerre des Etats-Unis sont arrivés ce matin de Cuba, et sont ancrés au large de Hampton Roads. Dans quelques jours ils partiront pour New-York où une revue navale aura lieu.

Le "Proteus" sauveteur

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. New-York, 7 avril. — Le steamer "Proteus" de la Nouvelle-Orléans a sauvé au large de la côte de Floride, l'équipage du trois-mâts "Lizmie B. Wiley", qui avait été désemparé pendant une tempête samedi dernier.

Russie et Bulgarie

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. Sofia, 7 avril. — Deux délégués russes sont arrivés ici aujourd'hui pour conclure des arrangements avec les chemins de fer Bulgares pour établir des communications directes entre la Russie et Salonique.

Orpheum. Photo Main 333. PRIX: Matinée, 2:15... 10 à 15c. Soirée, 8:15... 10 à 75c. MATINEES TOUS LES JOURS.

ASSURANCES. ANNUAL STATEMENT. Concordia Fire Insurance Company of Milwaukee, Wisconsin. for the year ending December 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1915.

ASSURANCES. ANNUAL STATEMENT. Merchants Fire Assurance Corporation of New York, of New York, N. Y., for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1915.

CHEMINS DE FER. GREEN-CRESCENT ROUTE. Le Train de New York. Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

New Orleans Great Northern R.R. EXCURSIONS (Trains de Plaisir) — Tous les Dimanches et Mercredis. A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY. Le climat le plus salubre des Etats-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Schroeder. Bas Elastique, Ceintures Abdominales, Membres Artificiels. Chaises Roulantes Invalides, Ceintures Herniaires, etc., etc. SCHROEDER 1314 RUE CANAL.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 RUE NORD REMPARTS. PHONE HEMLOCK 408.

VENTES AUX ENCHERES. PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés valables du Sixième District, formant le coin des rues Arabe et Chestnut, dans l'Etat de Louisiane.

VENTES AUX ENCHERES. PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés valables du Sixième District, formant le coin des rues Arabe et Chestnut, dans l'Etat de Louisiane.

VENTES AUX ENCHERES. PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés valables du Sixième District, formant le coin des rues Arabe et Chestnut, dans l'Etat de Louisiane.

VENTES AUX ENCHERES. PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés valables du Sixième District, formant le coin des rues Arabe et Chestnut, dans l'Etat de Louisiane.

VENTES AUX ENCHERES. PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés valables du Sixième District, formant le coin des rues Arabe et Chestnut, dans l'Etat de Louisiane.

BULLETIN FINANCIER. Change. New York — Sterling, bankers, demand 47 1/2 @ 47 3/4; francs, bankers, demand 32 1/2. Colon. Midaine. Galveston 0.50; Mobile 0.09; Savannah 0.06; Charleston 0.04; Wilmington 0.03; Norfolk 0.13; Boston 0.08; Philadelphia 0.08; Memphis 0.00; Augusta 0.00; Louisville 0.00; Houston 0.70; Little Rock 0.80; Dallas 0.80; Montgomery 0.75; New Orleans 0.94.

VENTES AUX ENCHERES. Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE. Paul Vasquez vs. Metropolitan Building Co. Cour Civile de District — No. 105,248 — Division A.

VENTES AUX ENCHERES. Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE. Paul Vasquez vs. Metropolitan Building Co. Cour Civile de District — No. 105,248 — Division A.

VENTES AUX ENCHERES. Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE. Paul Vasquez vs. Metropolitan Building Co. Cour Civile de District — No. 105,248 — Division A.

VENTES AUX ENCHERES. Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE. Paul Vasquez vs. Metropolitan Building Co. Cour Civile de District — No. 105,248 — Division A.

VENTES AUX ENCHERES. Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE. Paul Vasquez vs. Metropolitan Building Co. Cour Civile de District — No. 105,248 — Division A.

VENTES AUX ENCHERES. Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE. Paul Vasquez vs. Metropolitan Building Co. Cour Civile de District — No. 105,248 — Division A.

VENTES AUX ENCHERES. Par J. L. ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE. Sous et en vertu de l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Fredrick Fandul, le dit ordre a été signé le 26 mars 1915, et envoyé à J. L. Onorato, Encanier, l'officiant dans une vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 avril 1915, à 11 heures a. m., sur les lieux No. 268 rue Millaudon, le mobilier et les effets meubles qui sont énumérés sur une liste d'intventaire.

VENTES AUX ENCHERES. Par J. L. ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE. Sous et en vertu de l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Fredrick Fandul, le dit ordre a été signé le 26 mars 1915, et envoyé à J. L. Onorato, Encanier, l'officiant dans une vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 avril 1915, à 11 heures a. m., sur les lieux No. 268 rue Millaudon, le mobilier et les effets meubles qui sont énumérés sur une liste d'intventaire.

VENTES AUX ENCHERES. Par J. L. ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE. Sous et en vertu de l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Fredrick Fandul, le dit ordre a été signé le 26 mars 1915, et envoyé à J. L. Onorato, Encanier, l'officiant dans une vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 avril 1915, à 11 heures a. m., sur les lieux No. 268 rue Millaudon, le mobilier et les effets meubles qui sont énumérés sur une liste d'intventaire.

VENTES AUX ENCHERES. Par J. L. ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE. Sous et en vertu de l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Fredrick Fandul, le dit ordre a été signé le 26 mars 1915, et envoyé à J. L. Onorato, Encanier, l'officiant dans une vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 avril 1915, à 11 heures a. m., sur les lieux No. 268 rue Millaudon, le mobilier et les effets meubles qui sont énumérés sur une liste d'intventaire.

VENTES AUX ENCHERES. Par J. L. ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE. Sous et en vertu de l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Fredrick Fandul, le dit ordre a été signé le 26 mars 1915, et envoyé à J. L. Onorato, Encanier, l'officiant dans une vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 avril 1915, à 11 heures a. m., sur les lieux No. 268 rue Millaudon, le mobilier et les effets meubles qui sont énumérés sur une liste d'intventaire.

VENTES AUX ENCHERES. Par J. L. ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE. Sous et en vertu de l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Fredrick Fandul, le dit ordre a été signé le 26 mars 1915, et envoyé à J. L. Onorato, Encanier, l'officiant dans une vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 avril 1915, à 11 heures a. m., sur les lieux No. 268 rue Millaudon, le mobilier et les effets meubles qui sont énumérés sur une liste d'intventaire.

Elle était d'ailleurs la marraine de la petite fille. Elle les comblait de petits cadeaux, de petits soins. L'ancien fermier, la fidèle compagne du rude et laborieux cultivateur qui avait commencé sa fortune dans une terre médiocre, pour en achever l'édifice dans la ferme monumentale et modeste des Fontenay, qu'on proclamait, à juste titre, la plus vaste et la plus riche de Reims-et-Oise, n'oubliait pas l'appui généreux que le père de Robert Fontenay leur avait prêté, l'amitié qu'il témoignait à son fermier et au fond de son cœur elle en conservait une reconnaissance attendrie. Le châtelain de Beaufort venait souvent causer avec elle, familièrement dans la Maison carrée qui, avec ses quatre poivrières aux angles, ses grands toits à la Henri IV et son petit parc, affectait des airs de gentilhomme.

Elle était d'ailleurs la marraine de la petite fille. Elle les comblait de petits cadeaux, de petits soins. L'ancien fermier, la fidèle compagne du rude et laborieux cultivateur qui avait commencé sa fortune dans une terre médiocre, pour en achever l'édifice dans la ferme monumentale et modeste des Fontenay, qu'on proclamait, à juste titre, la plus vaste et la plus riche de Reims-et-Oise, n'oubliait pas l'appui généreux que le père de Robert Fontenay leur avait prêté, l'amitié qu'il témoignait à son fermier et au fond de son cœur elle en conservait une reconnaissance attendrie. Le châtelain de Beaufort venait souvent causer avec elle, familièrement dans la Maison carrée qui, avec ses quatre poivrières aux angles, ses grands toits à la Henri IV et son petit parc, affectait des airs de gentilhomme.

Son secret l'étouffait. Il résista pourtant. Il avait besoin de s'épancher et ne voulait pas. Il est des blessures si cuisantes que, quelle que soit la force d'une âme, l'homme le plus brave, le plus robuste, le plus fier de son énergie, laisse parfois échapper un gémissement. Romain adorait sa mère, il avait pour elle un véritable culte.

Change. New York — Sterling, bankers, demand 47 1/2 @ 47 3/4; francs, bankers, demand 32 1/2. Colon. Midaine. Galveston 0.50; Mobile 0.09; Savannah 0.06; Charleston 0.04; Wilmington 0.03; Norfolk 0.13; Boston 0.08; Philadelphia 0.08; Memphis 0.00; Augusta 0.00; Louisville 0.00; Houston 0.70; Little Rock 0.80; Dallas 0.80; Montgomery 0.75; New Orleans 0.94.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Joseph E. Generelly. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,954 — Division D — Attendu que Mme Eliza Sany, veuve de Joseph Edward Generelly, a présenté une pétition en vertu de laquelle elle demande la lettre d'administration dans la succession de Joseph E. Generelly, décédé, intestat. Avis est par le présent donné aux créanciers intéressés d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles ils ne seraient pas fait droit à la dite pétition. Le présent avis sera publié dans le "Journal de la Nouvelle-Orléans". THOMAS CONNELL, Greffier. CHAS. J. THEARD, Avocat. Mars-30 avril-3.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Joseph E. Generelly. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,954 — Division D — Attendu que Mme Eliza Sany, veuve de Joseph Edward Generelly, a présenté une pétition en vertu de laquelle elle demande la lettre d'administration dans la succession de Joseph E. Generelly, décédé, intestat. Avis est par le présent donné aux créanciers intéressés d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles ils ne seraient pas fait droit à la dite pétition. Le présent avis sera publié dans le "Journal de la Nouvelle-Orléans". THOMAS CONNELL, Greffier. CHAS. J. THEARD, Avocat. Mars-30 avril-3.